



REPUBLIQUE DE GUINEE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE GUINEENNE ET DE
L'ENTREPRENARIAT AGRICOLE DES JEUNES (PATAG- EAJ)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
SERVICES DE CONSULTANT (FIRME)

AMI /N°15/PATAG-EAJ/2024

**RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES COMPTES DU PROJET
D'APPUI A LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE GUINEENNE ET DE
L'ENTREPRENARIAT AGRICOLE DES JEUNES EXERCICES 2024 -2025**

SECTEUR : AGRICULTURE

Référence de l'accord de financement :

N° du PRET : 5900150002251

N° du DON : 5900155014554

N° d'identification du projet : P-GN-A00-004

Date de l'avis : 28 Octobre 2024

Financement : Banque Africaine de Développement

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a sollicité et obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement sous forme de don et prêt afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de l'Entreprenariat Agricole des Jeunes (PATAG- EAJ), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de services de **consultant pour la réalisation de l'audit comptable et financier du projet pour les exercices 2024-2025.**
2. Les objectifs généraux de l'audit des états financiers sont les suivants :
 - Obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas dans l'ensemble d'inexactitudes significatives - qu'elles soient dues à des fraudes ou à des erreurs - permettant ainsi à l'auditeur d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière en vigueur ;

- et établir un rapport sur les états financiers et le communiquer comme l'exigent les normes internationales, en se basant sur ses conclusions.
 - Les livres comptables du projet offrent à la cellule d'exécution du projet, une base pour l'établissement des états financiers du projet qui rendent compte des transactions financières effectuées dans le cadre du projet.
3. L'audit comptable et financier du projet concerne les exercices 2024-2025 et s'exécutera sur une période de 30 jours par exercices à partir de la réunion de lancement
 4. La Coordination du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de l'Entreprenariat Agricole des Jeunes (PATAG- EAJ) invite les firmes de Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes de consultants intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Pour les références, les consultants devront présenter les informations suivantes : le nom et le descriptif de la mission, le pays où a été exécutée la mission, le nom du client, la date et la durée de la mission, le montant du contrat et la source de financement. Chaque mission similaire ne sera prise en compte que si le consultant fournit les justificatifs relatifs à sa réalisation, tels que les attestations de service fait délivrées par le Client. Le personnel-clé ne sera pas évalué au stade de la liste restreinte.
 5. Les Firmes de Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. et chaque firme de consultant ou chaque membre d'un groupement de consultants devra joindre à son dossier une attestation d'inscription à un Ordre d'Experts Comptables Agréé national ou régional, en cours de validité
 6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque d'octobre 2015 », qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La procédure de sélection sera la méthode de sélection au moindre coût (SMC)
 7. La liste restreinte des firmes éligibles sera établie sur la base du nombre de références de missions similaires dans l'audit financier et comptable

des projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers (BAD, BM, BID, FIDA, UE, AFD, BADEA ect. En cas d'égalité au niveau des scores, priorité sera accordée à la firme qui détient le plus d'expériences similaires dans les projets financés par la Banque Africaine de Développement. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une Firme de Consultants n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure sur la liste restreinte

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous. Siège de la Coordination du projet, sis au **Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal N°2 en face de l'Immeuble Séta Motors, Conakry, République de Guinée** Tel:+224 621 35 82 51/623 28 81 46 /657 17 92 99. E-mail : batigou@yahoo.fr soulcam418@gmail.com, du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.
9. Les candidatures doivent être transmises par voie électronique aux adresses batigou@yahoo.fr, soulcam418@gmail.com ou déposées en version papier à l'adresse ci-dessous. Les expressions d'intérêt doivent porter expressément la mention « **CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES COMPTES DU PROJET PATAG-EAJ EXERCICES 2024 ET 2025** » et doivent être déposées au plus tard **le 18 Novembre 2024 A 10 heures** à la Coordination du Projet, sis au **Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal N°2 en face de l'Immeuble Séta Motors Conakry République de Guinée** Tel:+224 621 35 82 51/623 28 81 46.

Le Coordinateur



Atigou BALDE

